



Réunion de Coordination Technique (CoTech) OCS2d 25 janvier 2024

ORDRE DU JOUR :

- Finalisation de la production : assemblage régional
- Format des livrables
- Bilan de la première maintenance et des erreurs manifestes
- Inventaire des indicateurs calculés à partir d'OCS2d
- Nouveau mode de travail en 2024
- Prochaine OrthoHR IGN

PARTICIPANT·E·S :

CLERMONT Antoine	EPFLO
Florent VANHOUTTE	ARC
COTREBIL Philippe	Oise-les-Vallées
SLADKOWSKI Audrey	PNR Scarpe-Escaut
DELIENCOURT Ambre	AULA
LEBON Vincent	AULA
FATOUX Loïc	AULA
CHEVALLIER Florian	PNR Baie-de-Somme
TROUSSARD Denis	DDTM 62
LAMBERT Pascal	PNR Oise-Pays-de-France
DUFFOURG Stéphanie	ADUGA
GUILLON Mathilde	CA Valenciennes Métropole
DECRESSAC Samuel	ADULM
SAUVAGE Patrice	DREAL Hauts-de-France
RANDRIA Cécile	DREAL Hauts-de-France
HERMANGE Lionel	DREAL Hauts-de-France
LECOUTRE Michaël	DDTM 80
ROCHARD Nicolas	Géo2France
DESCOINGS Damien	Géo2France
DELIENSUS Marine	Région Hauts-de-France
DARTOIS Gaëlle	MEL
FICHET Louis-Vincent	MEL
LEMPENS Matthieu	SCOT du Grand Douaisis
BERTHO Guillaume	ARB

PETIT Michael	CA de Lens-Liévin
GABET Hervé	ADUS
DUFFOURG Stéphanie	ADUGA
LEDANOIS Laurent	CA Henin Carvin

POINTS ABORDÉS :

Le diaporama est disponible au format PDF sur le portail Geo2France : <https://www.geo2france.fr/portail/espace-documentaire?id=44>

Ce compte-rendu relate la réunion du comité technique pour le projet OCS2D tenue le 25 janvier 2024. Il couvre la progression du projet, les formats de livrables, la gestion des erreurs, les indicateurs, les nouveaux modes de travail en 2024, et donne des informations sur la prochaine campagne OrthoHR de l'IGN.

Finalisation de la production

Le comité a discuté des dernières étapes de la production, avec 3,5 millions d'objets assemblés, la base régionale sera une version consolidée, il est vivement conseillé de remplacer les bases départementales déjà téléchargées par celle-ci. Les deux premières versions ont été rejetées, et la troisième est en attente de livraison. L'assemblage fait face à des retards en raison de la correction d'erreurs et d'incidents imprévus, en particulier avec le traitement des frontières et des associations improbables pour certains postes.

> MAJ au 09/02/2024 : la v3 a finalement été rejetée. Une v4 de l'assemblage régional a été livrée. Selon les dernières analyses du contrôle qualité externe TTI, celle-ci devrait être validée. La donnée devrait être publiée d'ici quelques jours sur le DataHub.

Livrables publiés sur Geo2France

Le sondage effectué en septembre 2023 n'a pas connu une participation suffisante pour être représentatif. Toutefois, il souligne l'importance des formats multi-dates et de l'autonomie à découper les données sur son territoire de compétence. L'ajout des libellés, initialement proposé, présente des risques de démultiplication de champs et d'une augmentation du volume de la base de données, d'autant qu'elle inclura les codes des 4 classes et 21 classes.

> Le Cotech décide de conserver uniquement la codification au niveau 3 ainsi que les 4 et 21 classes sans inclure les libellés.

Bilan des erreurs manifestes

Le comité a célébré la mobilisation remarquable avec 2221 signalements, dont 1569 approuvés et 652 rejetés. Une nouvelle phase de maintenance est prévue pour la fin du deuxième trimestre, visant la livraison d'une dernière version consolidée pour la rentrée 2024.

GeoContrib restera une plateforme essentielle pour le signalement (rappel du lien : <https://www.geo2france.fr/geocontrib/projet/40-maintenance-ocs2d>), son éditeur a corrigé de nombreux bugs et est pleinement opérationnel pour les prochaines phases.

> Le Cotech demande à :

- Disposer des statistiques consolidés d'erreurs redondantes.
- Visualiser les signalements acceptés et refusés
- Expliquer pourquoi l'erreur n'a pas été validée : hors la vérification des erreurs manifestes ne faisait pas partie du CCTP du marché. Un accord a été trouvé, toutefois pour des raisons de coûts, TTI a traité les points sans indiquer de commentaire. Généralement, il s'agit d'incompréhension de

l'UMC ou de la définition de la nomenclature.

MAJ au 09/02/2024 : l'équipe Geo2France a été mobilisé sur la recette d'une nouvelle version de GeoContrib qui a permis de réinjecter intégralement les erreurs manifestes. Il faut maintenant traiter l'état de chaque signalement et indiquer si l'erreur est retenue ou refusée.

Enfin un second travail chronophage est de s'assurer que l'ensemble des signalements validés ont bien été pris en compte par le producteur CLS dans la version prochainement disponible.

Inventaire des indicateurs OCS2D

(rappel du lien provisoire, le fichier sera migré sous peu dans le nouveau portail Geo2France : https://docs.google.com/spreadsheets/d/15mWjAqYazsvPrdRjbl5R_wcU44l9FrLdw5sIFS6ffAE/edit?usp=sharing) :

De nouveaux indicateurs ont été ajoutés à l'inventaire et font émerger plusieurs collaborations. La MEL a travaillé sur une correspondance OCS2D-EUNIS qui a permis d'attribuer à la fois un niveau d'enjeu écologique potentiel pour les habitats ainsi qu'un niveau de service écosystémique potentiel rendu. L'ARB va travailler sur l'actualisation de la matrice de capacité pour évaluer les services écosystémiques potentiels. Un travail conjoint devrait être mené.

Un autre débat porte sur la nomenclature en 4 classes qui fait référence à une ancienne définition de l'artificialisation. Le comité a proposé de ne pas changer la classification mais d'ajuster les libellés pour éviter toute confusion sur la mesure de l'artificialisation en adoptant le terme d'urbanisation.

Dans la nomenclature 4 postes d'OCS2d : *Espaces artificialisés* sera remplacé par *Espaces urbanisés*.

L'ARC a insisté sur la nécessité de distinguer clairement l'exploitation ZAN/ENAF des autres indicateurs, en raison de leur importance politique et réglementaire. D'autres réactions portent sur la mesure de la renaturation et la nécessité de préciser les modalités d'évaluation par rapport au seuil de 2500 m² du décret. Est-ce une emprise contiguë de 2500 m² ou est-ce le seuil qui prendrait en compte le cumul de surfaces inférieures de renaturation ?

Le SAR (Service d'Aménagement Régional) doit réétudier le décret plus précisément.

Oise-les-Vallées a souligné l'importance de la matrice d'artificialisation, notamment pour différencier artificialisation, imperméabilisation et trame brune.

Plusieurs organismes ont avancé sur la définition des LCZ à partir d'OCS2d : la CAHC, OLV, ADULM, etc. Une mise en commun serait pertinente.

> Le Cotech demande à ce que les scripts de création de la nomenclature en 4 et 21 postes soient mis à disposition sur le portail, certains-es n'ayant pas reçu l'email envoyé en janvier.

L'équipe Geo2France indique que le script n'est pas encore considéré comme validé tant qu'il n'a pas été testé sur la version régionale (toujours en attente). Toutefois, il sera mis à disposition en l'état.

Focus sur le ZAN 10 classes : le rapport aborde un changement dans le décret et la publication d'une nomenclature à 10 classes. Geo2France avait auparavant validé la correspondance entre OCS2D et le ZAN à 8 classes avec la DGALN. Un groupe de travail est proposé pour élaborer un tableau de correspondance entre OCS2D, OCSGE et le ZAN 10 classes. Geo2France proposera ensuite ces travaux pour validation officielle auprès de la DGALN (et IGN). Plusieurs participants ont exprimé leur intérêt à travailler à cet indicateur.

Au-delà de ces exemples, il apparaît évident de créer des sous-groupes de travail pour collaborer efficacement. Ceux-ci se constitueront dans le nouveau portail Geo2France.

Nouveaux modes de travail en 2024

Le comité propose de passer à des formats « webinaire » offrant la possibilité aux utilisateurs-rices qui le souhaitent de partager leurs utilisations, leurs indicateurs, leurs outils de valorisation, et méthodes de traitement. Le comité technique se transformera en groupe de travail en impliquant les membres, par la même occasion, à tester le nouveau portail collaboratif Geo2France.

Prochaine OrthoHR de l'IGN

L'IGN annonce une priorisation aux régions Île-de-France et Hauts-de-France pour la campagne OrthoHR, sous réserve des conditions météorologiques et des restrictions de vol durant les Jeux Olympiques de 2024. Le comité a discuté de la fréquence de mise à jour d'OCS2D, du modèle économique et des usages potentiels.

A propos de la dépendance aux orthos IGN, la MEL a évoqué la possibilité d'une mise à jour 2024 de l'OCS2D sur la base d'une acquisition locale, OLV a mis en avant les capacités offertes par le satellite SPOT, tandis que l'ARC a mentionné la disponibilité d'images gratuites issues du satellite Pléiades. Cependant, Geo2France a tempéré ces propos en précisant que la résolution offerte par SPOT n'est pas suffisante pour la mise à jour de l'OCS2D. De plus, bien que les images Pléiades déjà produites soient disponibles gratuitement via le programme DINAMIS, et qu'un pourcentage de la surface du territoire de compétence est couvert à titre gracieux, la programmation d'images Pléiades reste en revanche payant. Par exemple, pour la zone du Tréport en Seine-Maritime, Geo2France a récupéré certaines images Pléiades gratuitement mais a dû faire l'acquisition d'images complémentaires 2021 afin d'assurer la couverture de cette partie de l'OCS2D.

> Le Cotech a proposé une démarche collaborative pour élaborer une stratégie de mise à jour de l'OCS2D. Il sera indispensable de mener des réflexions approfondies portant à la fois sur les aspects de temporalité et sur les ressources financières requises pour ce projet.

En conclusion, plusieurs participants ont exprimé leur intérêt à participer aux futurs sous-groupes de travail, notamment sur l'indicateur ZAN 10 classes. Les participants ont remercié pour les échanges et ont signalé leur intérêt pour les perspectives de 2024. La réunion a abordé les défis et les avancées du projet OCS2D. La production s'achève, mais il reste à construire les indicateurs et leur adaptation aux réglementations en constantes évolutions. Grâce aux contributions des membres du comité, le projet est prêt à poursuivre ses progrès, soutenu par un fort engagement.

PROCHAINES ÉTAPES

- Transfert du Cotech sur le nouveau portail Geo2France.
ATTENTION un compte Geo2France et l'adhésion au groupe projet Cotech OCS2d est indispensable sinon votre compte ne sera pas migré au sein du nouveau groupe de travail.
- Présentation aux membres du nouveau mode de fonctionnement : prise en main de l'outil, organisation, etc.
- Constitution des groupes de travail